



CCSI

CENTRES COLLÉGIAUX
DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION

Pour une utilisation durable des outils technologiques par
les étudiants présentant des besoins particuliers

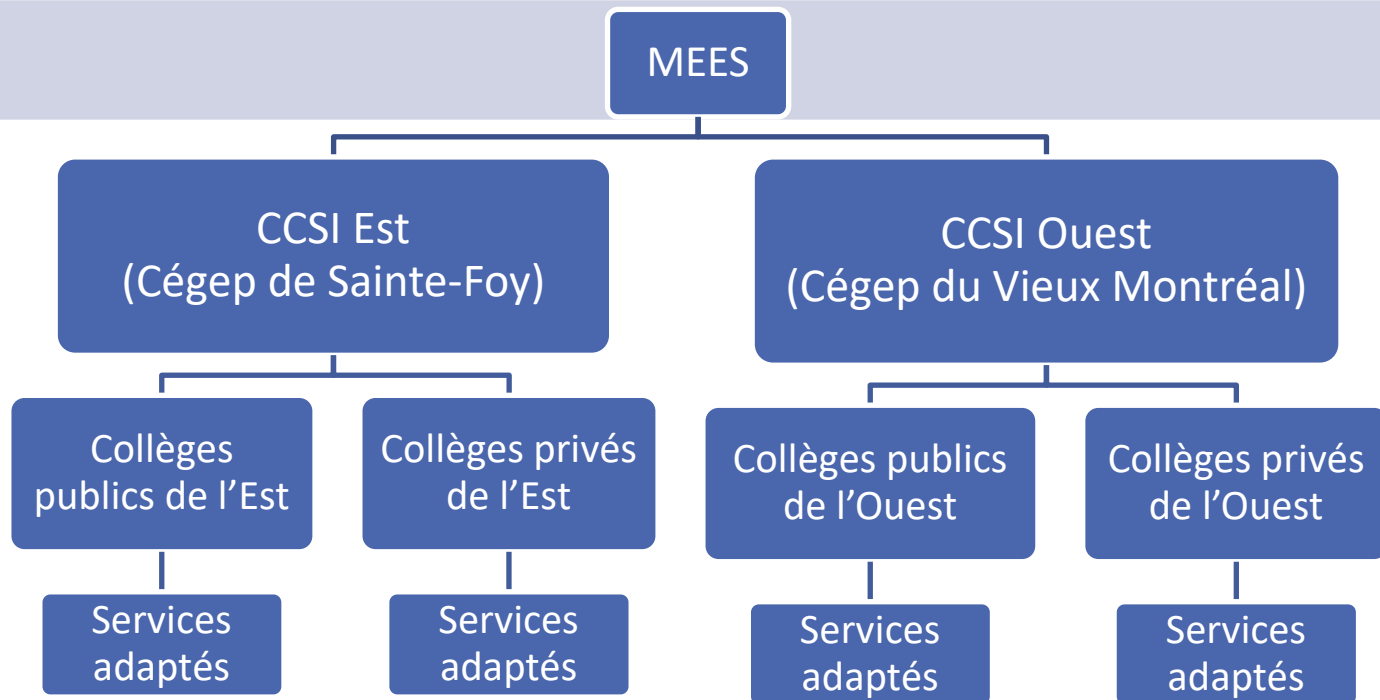
Présenté par Marie-Hélène Gagnon et Vicky Drouin, conseillères pédagogiques



Objectifs de la présentation

- Comprendre comment les outils technologiques sont attribués et choisis afin de répondre aux **besoins particuliers** des étudiants au collégial.
- Comment travailler de pair avec les conseillers en services adaptés pour la réussite du futur plan d'intervention?

Organisation des services



Un cadre légal

Pour répondre aux obligations légales :

L'obligation d'accommodement découle de l'application de la Charte des droits et libertés de la personne.

- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.
- Les collèges doivent offrir à l'étudiant en situation de handicap (ESH) qui en fait la demande, toute mesure d'accommodement raisonnable lui permettant de pallier son handicap. Le collège doit mettre en place une approche individualisée, fondée non pas sur de présumées caractéristiques de groupe, mais sur les besoins particuliers de l'individu qui demande l'accommodement.
- Tous les établissements d'études postsecondaires sont tenus d'accueillir les étudiants en situation de handicap.

« Sans discrimination, ni privilège »



Responsabilités des Services adaptés

Les collèges ont la responsabilité d'offrir aux ESH les accommodements et services qui leur permettront de pallier leur déficience ou leurs incapacités. Ces services consistent d'abord à organiser un service qui devra :

- accueillir les étudiants en situation de handicap et évaluer leurs besoins;
- élaborer des plans d'intervention et déterminer des accommodements;
- offrir le soutien à l'apprentissage de fonctions d'aide et de matériel adapté;
- donner du soutien pour le développement de stratégies adaptées aux limitations;
- soutenir les professeurs.

Dans quel but les outils sont- ils accordés?

Il est essentiel de garder à l'esprit que l'accommodement devrait favoriser l'étudiant en situation de handicap dans son :

- **intégration scolaire** et son insertion sociale;
- **égalité des chances** en lui permettant d'accomplir des tâches scolaires normalement proposées aux jeunes de son âge;
- **équité** en lui donnant les moyens de diminuer l'impact de ses limitations sur ses apprentissages;
- **développement de compétences**;
- **autonomie** et sa participation active.

Source : Colette Paquin et Jean Chouinard, RECIT

Comment fait-on l'analyse des besoins?

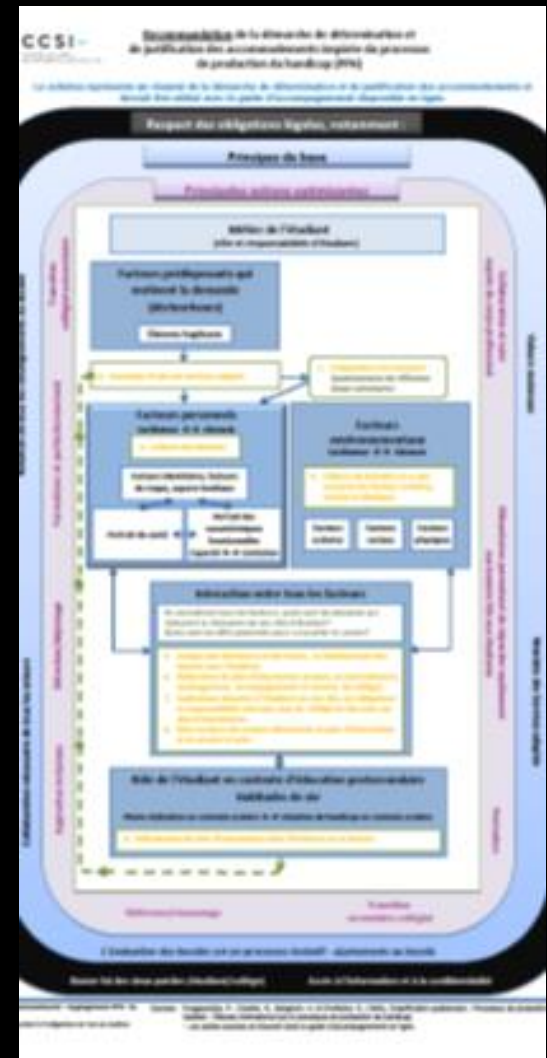
À partir des :

- échanges avec l'étudiant lors de la première rencontre avec le conseiller en services adaptés (CSA) pour parler de son métier d'étudiant;
- renseignements transmis par les professionnels du secteur jeune;
- rapports d'évaluation des professionnels de la santé (dans le cas où une évaluation est déjà au dossier);
- observations faites par les intervenants du milieu collégial.

Présentation de la démarche de détermination et justification des besoins

La démarche :

- propose une analyse la plus neutre et rigoureuse possible pour identifier les forces, les limitations, les besoins de l'étudiant et justifier la mise en place d'accommodements dans le contexte de l'enseignement au collégial;
- favorise le travail en amont des défis potentiels;
- permet l'analyse des besoins de l'étudiant en situation de handicap dans son environnement en tenant compte de son programme, mais selon la réalité du collège.



Comment fait-on l'analyse des besoins? (suite)

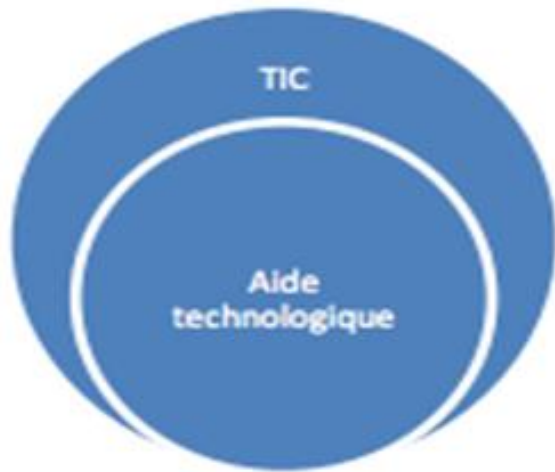
L'ébauche du plan d'intervention au collégial est amorcée à partir de toutes les informations colligées lors de la rencontre.

La mise en place des accommodements est déterminée à partir des limitations significatives et persistantes de l'étudiant dans le cadre de ses études, des compétences à atteindre et des impacts qui peuvent survenir dans ses apprentissages.

**Difficultés
marquées**

- Décoder un texte en situation de lecture;
- Comprendre un texte en situation de lecture;
- Organiser et planifier ses idées en situation d'écriture;
- Rédiger un texte en situation d'écriture;
- Corriger /réviser un texte;
- Étudier de façon efficace.

Qu'est-ce qu'une aide technologique?



L'aide technologique est une **assistance technologique** qui contourne les contraintes liées à l'incapacité ou les difficultés marquées de la personne (étudiant/élève) en lui offrant des modalités appropriées à sa situation et à ses capacités qui *favorisent la réalisation d'une tâche, le développement d'une compétence ou l'atteinte d'un état* qu'elle ne pourrait (ou difficilement) réaliser, développer ou atteindre sans le recours à cette aide technologique.

Tiré de la formation **Le modèle des fonctions d'aide : soutenir la réussite des étudiants avec les aides technologiques**, par Jean Chouinard, mai 2021.

Qu'est-ce que les fonctions d'aide?

Chaque aide technologique peut contenir une ou plusieurs fonctions d'assistance qu'on appelle fonction d'aide.



Elle fait office de **pont** entre la difficulté marquée et persistante de l'apprenant et la tâche spécifique, la compétence ou l'état à réaliser ou à atteindre.

Les fonctions d'aide technologique

- Aides à la rédaction
- Aides à la révision/correction
- Aides à la lecture
- Aides au traitement de l'information
- Aides à l'organisation et à la gestion du temps

Faire le bon choix d'outil technologiques



Évaluation des besoins

Difficultés marquées recensées

Fonctions d'aide associées



Expérience de l'utilisateur

Expérience d'utilisation précédente

Potentiel de l'outil et sa compatibilité

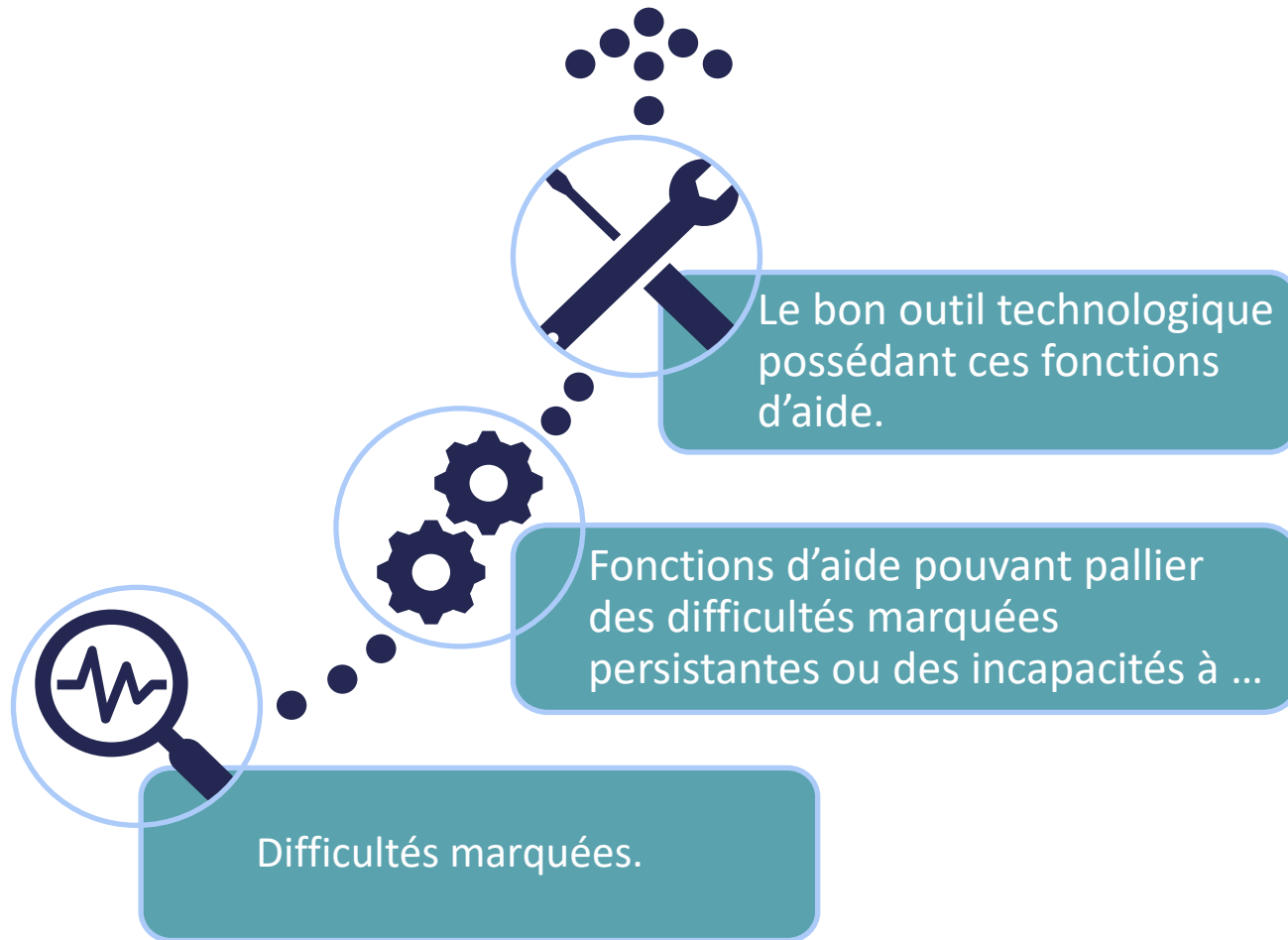


Contexte d'utilisation

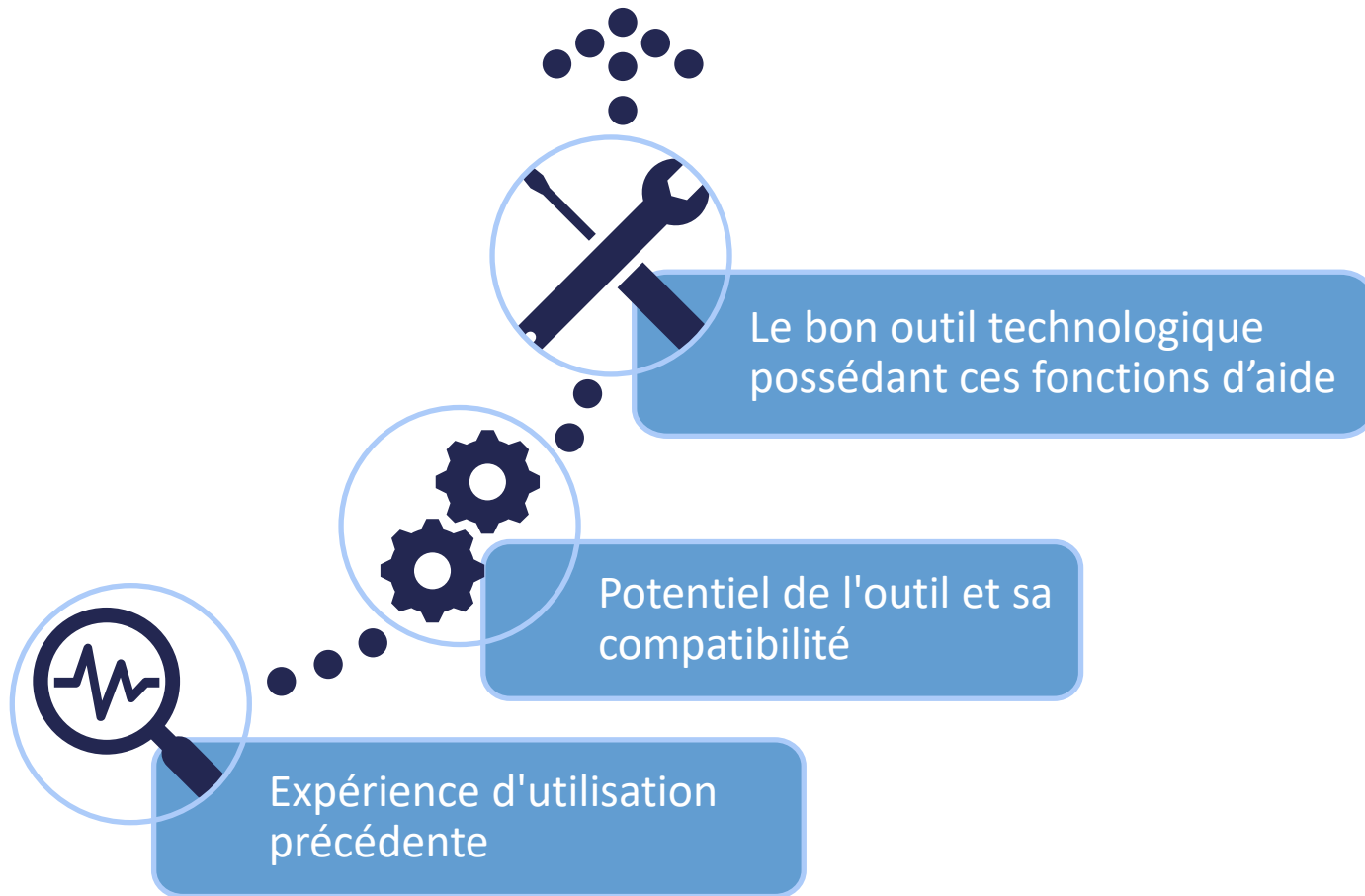
Culture du collège et des programmes

Équipement et ressources disponibles (matérielles et professionnelles)

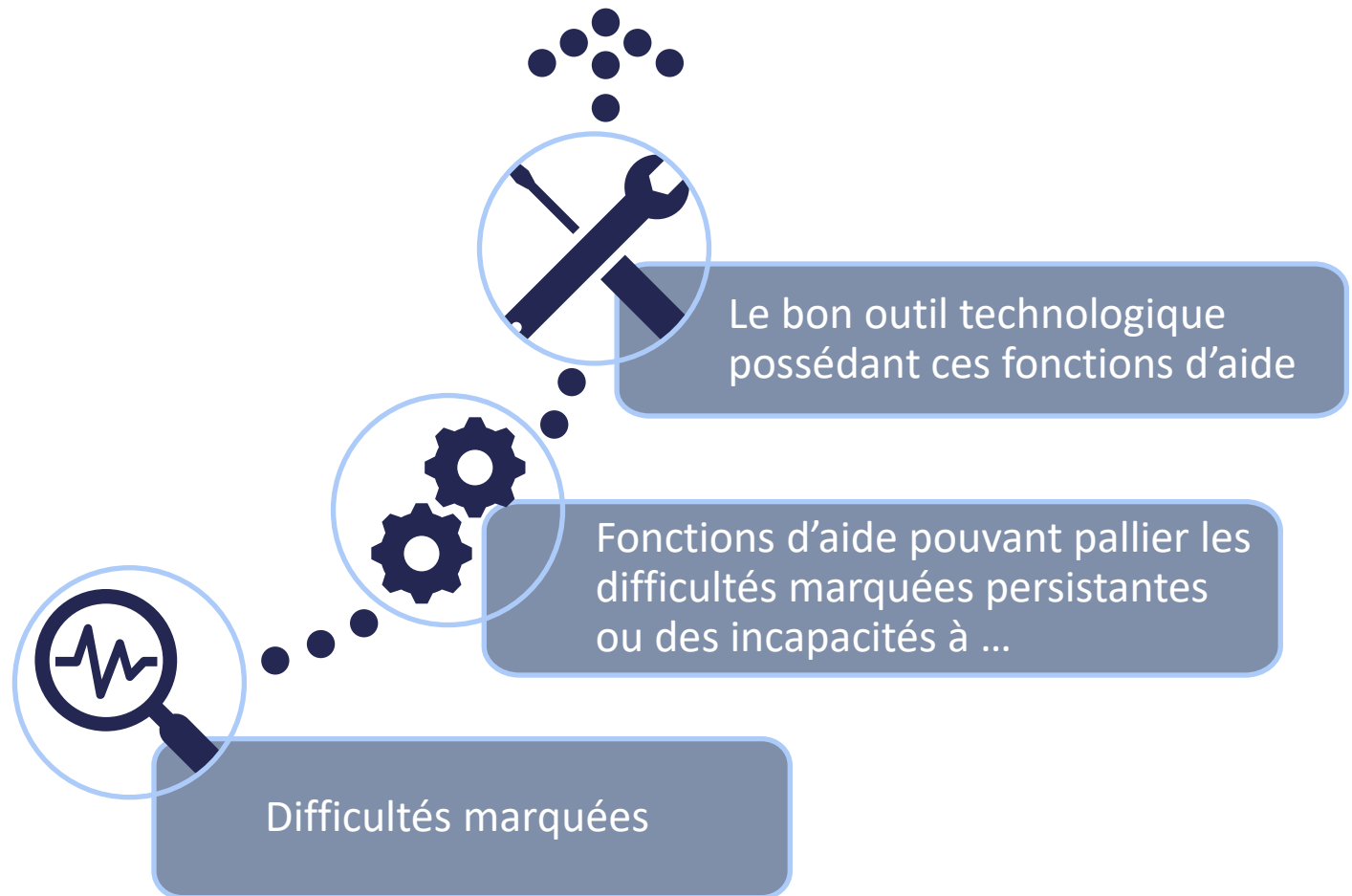
Les fonctions d'aide dans le processus d'évaluation des besoins



Les fonctions d'aide dans le processus d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur



Les fonctions d'aide dans le processus d'évaluation du contexte d'utilisation



Culture du collège

Intégration, inclusion et culture du changement

Utilisation des outils technologiques en classe

Collaboration interdépartementale (SAIDE/SA – TI – enseignants – CO – API)*


Politiques en matière d'intégration des outils technologiques

Formation des maîtres sur le plan technologique



Faire le bon choix d'outils technologiques

Des outils pour nous aider à la prise de décision


- A. La démarche de détermination et de justification des accommodements;
 - B. Les principes associés aux fonctions d'aide;
 - C. Les principes d'attribution des aides technologiques dans le réseau et dans votre collège;
 - D. Connaissance du marché des aides technologiques*;
 - E. Collaboration avec les professionnels gravitant autour de l'étudiant.
- 



Mise en place d'une fonction d'aide non souhaitable

- A. Des fonctions d'aide qui ne sont pas nécessaires et qui amèneraient une surcharge cognitive;
- B. Des fonctions d'aide qui ne sont pas maîtrisées au moment de l'évaluation;
- C. Des fonctions d'aide qui ne pourraient pas être utilisées en :
 - contexte d'évaluation;
 - stage;
 - milieu de travail.

L'objectif est de mettre en place des mesures qui s'estomperont au fil du temps, si les outils ne peuvent être utilisés dans un autre contexte.



Rôle des acteurs du collégial en collaboration avec les Services adaptés



VÉRIFIER SI
L'ÉTUDIANT EST
DÉJÀ INSCRIT AUX
SERVICES
ADAPTÉS OU NON



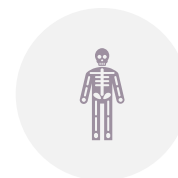
NOTER DES
OBSERVATIONS, DES
SITUATIONS
PARTICULIÈRES QUI
POURRAIENT AIDER LE
CSA À FAIRE OU À
RAFFINER SON
ÉVALUATION DE BESOINS



ÉCHANGER AVEC LE
CSA SUR LE CURSUS
DU PROGRAMME ET
LES COMPÉTENCES À
ATTEINDRE

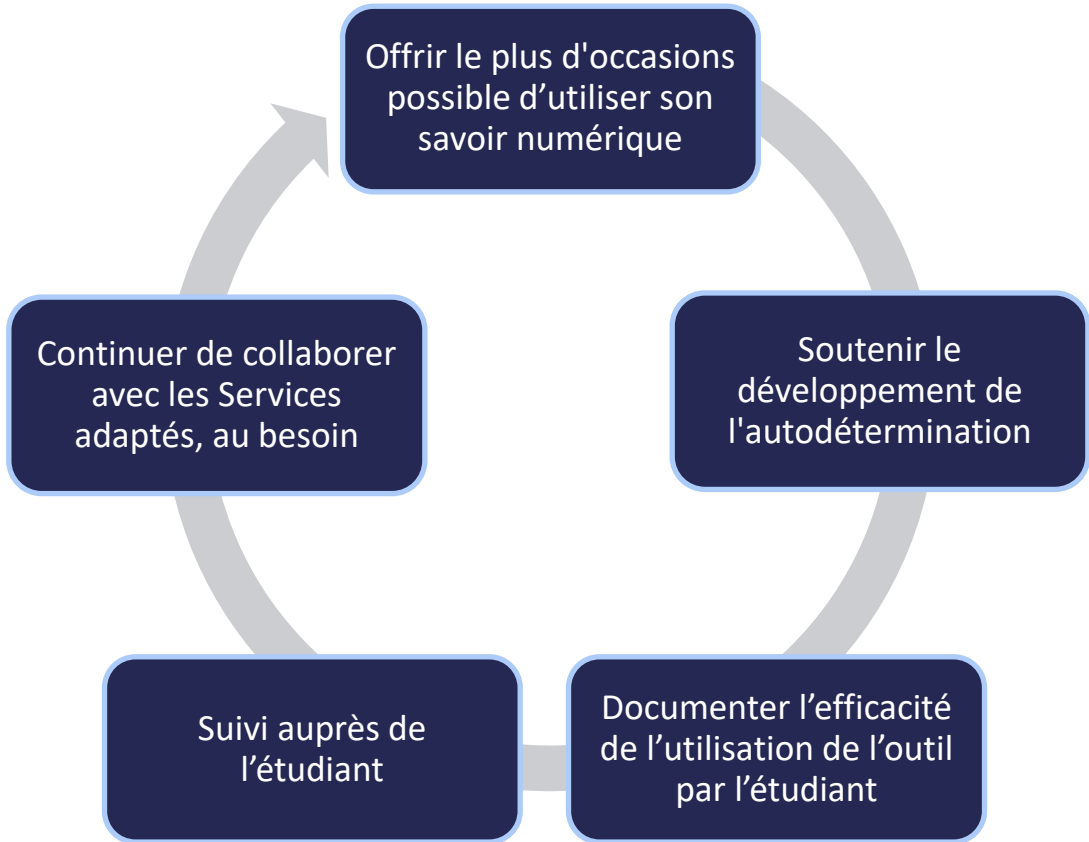


CONSIDÉRER LA SUITE DU
PARCOURS (POURSUITE AU
COLLÉGIAL, PROGRAMME
UNIVERSITAIRE OU MARCHÉ
DU TRAVAIL)



SOUTENIR ET ENCOURAGER
L'UTILISATION DES OUTILS
TECHNOLOGIQUES TANT EN
CONTEXTE D'APPRENTISSAGE
QUE D'ÉVALUATION


Que faire comme professionnel et enseignant au collégial?





Utilisation pour tous


**Possibilité de développer des stratégies en
contexte d'apprentissage pour favoriser
l'inclusion et diminuer la discrimination**

- L'utilisation d'un ordinateur en classe;
 - L'utilisation des outils d'un cellulaire;
 - Nuage de mots / idéation;
 - Synthèse vocale;
 - Organisateur d'idées;
 - Réducteur de distracteurs visuels;
 - Correcteur.
- 



Faire le bon choix d'outils technologiques dans l'optique des stages

Des outils pour nous aider à la prise de décision

- A. La démarche de détermination et de justification des accommodements;
 - B. Les principes associés aux fonctions d'aide;
 - C. Les principes d'attribution des aides technologiques dans le milieu de travail;
 - D. Collaboration avec les professionnels gravitant autour de l'étudiant.
- 

Culture du milieu de stage

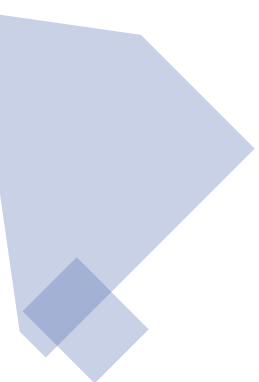
Intégration, inclusion et culture du changement dans les milieux respectifs

Prévision des outils technologiques en contexte de stage

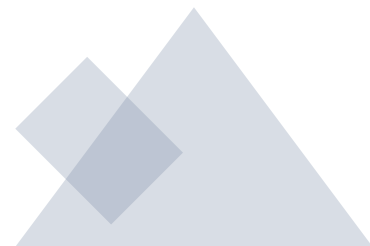
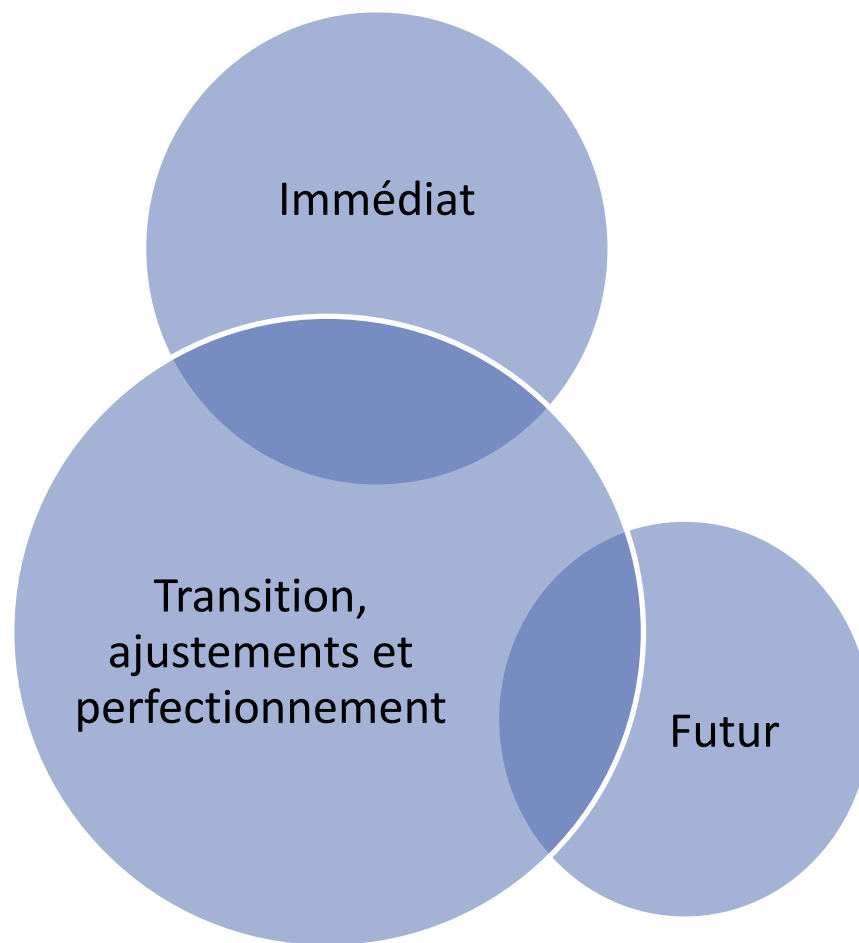
Collaboration en amont

Collaboration pendant le stage

Intégration commune des outils technologiques des milieux respectifs



**Comment développer
une utilisation
durable, autonome et
responsable pour le
futur**



**Période de
questions**

